

# ATTESTATION DE CONFORMITE

Je soussigné, M. Michael AZOULAY, Président de Self-Med, atteste que :

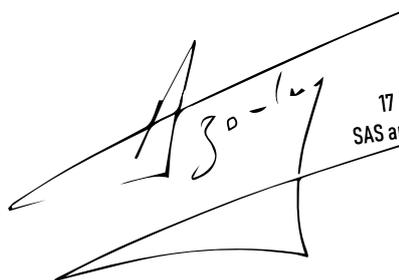
La version du logiciel Self-Med diffusée à ce jour par notre entreprise respecte la norme du Fichier des Ecritures Comptables (FEC), établie par :

- l'art. A-47-A-1 du Livre des procédures fiscales (modifié par l'arrêté du 29 juillet 2013) ;
- les dispositions du BOI-CF-IOR-60-40-20131213.

La présente attestation est à transmettre à l'Administration Fiscale et/ou à votre Association de Gestion Agréée pour justifier de la conformité du logiciel Self-Med. Sur demande l'Administration Fiscale, Self-Med peut présenter l'ensemble des codes sources, traitements, données et documentation afférents à sa plateforme.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à Paris, le 04/10/2018



**SELF-MED**  
17 avenue Niel 75017 Paris  
SAS au capital de 271 285,71 euros  
RCS Paris 793 136 284

**Michael AZOULAY, Président Self-Med SAS**